RIGHTS *from the* HEART

RESOURCE GUIDE

A collection of animation films inspired by the United Nations Convention on the Rights of the Child

PART 2

ages 9 to 12

(Français au verso)

NFB ONF

RIGHTS *from the* HEART

Jonas and Lisa
Directors: Zabelle Côté, Daniel Schorr
9 min. 11 sec.

The Tournament
Director: Francine Desbiens
6 min. 31 sec.

Overdose
Director: Claude Cloutier
5 min. 25 sec.

An Artist
Director: Michèle Cournoyer
5 min. 15 sec.

Baroque'n Roll
Director: Pierre M. Trudeau
4 min. 29 sec.

Ex-Child
Director: Jacques Drouin
4 min. 57 sec.

Why?
Director: Bretislav Pojar
8 min. 53 sec.

Production: Thérèse Descary

The *Rights from the Heart* collection is produced by the Animation Studio of the National Film Board of Canada French Program in collaboration with the Canadian International Development Agency, Canadian Heritage, Health Canada, Société Radio-Canada, and Premiere Medien GmbH & Co. KG.

We would like to thank the following people who contributed to our consideration of the content of the collection:

Catalina Ferrer, Groupe de recherche sur l'éducation pour les droits humains (GREDH)
Jean-François Boulais, Counsel, Commission de la protection des droits de la jeunesse, Québec
Michèle Matteau, Educator
Françoise Roy, Canadian Heritage

Developed and written by: Aline Côté, Les Éditions Berger

To place an order or to obtain more information, please call toll-free: 1 800 267-7710

Editor's note: Both the masculine and feminine have been used whenever possible. The feminine pronoun has occasionally been dropped to facilitate reading.

Published by the
French Program Animation Studio
National Film Board of Canada
P.O. Box 6100, Station Centre-ville
Montreal, Quebec
H3C 3H5

ISBN: 0-7722-0539-6

© 1995 National Film Board of Canada
Printed in Canada

RESOURCE GUIDE

1.	**THE *RIGHTS FROM THE HEART* COLLECTION**	5
2.	**THE PURPOSE OF THIS GUIDE**	6
3.	**THE UNITED NATIONS CONVENTION ON THE RIGHTS OF THE CHILD**	6
4.	**EDUCATIONAL OBJECTIVES**	8
5.	**SUGGESTED APPROACH**	11
5.1	Lesson Planning	13
5.2	Preparing Students for the Screening	14
5.3	Enhancing Understanding of the Films	16
5.4	Expanding on the Notion of Children's Rights	18
5.5	Bringing It All Together	20
6.	**THE FILMS**	21
6.1	Jonas and Lisa	21
6.2	The Tournament	25
6.3	Overdose	29
6.4	An Artist	33
6.5	Baroque'n Roll	37
6.6	Ex-Child	41
6.7	Why?	45

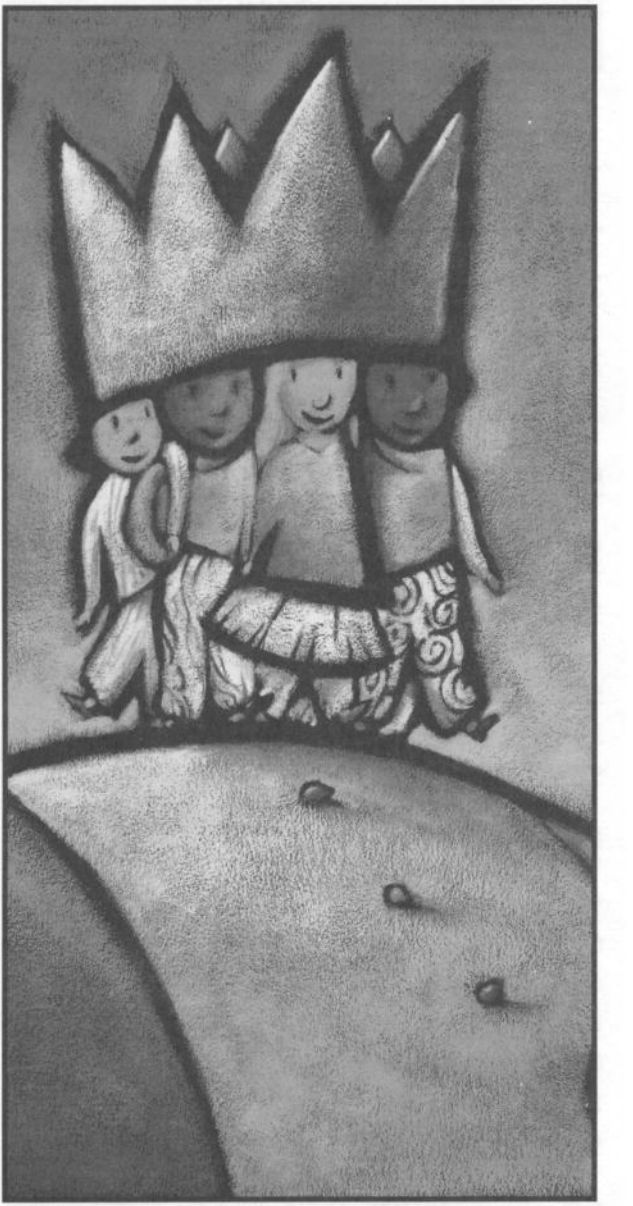

1 THE *RIGHTS FROM THE HEART* COLLECTION

In 1990, an historic international event took place when the United Nations Convention on the Rights of the Child came into effect. The National Film Board of Canada (NFB) wanted to emphasize the importance of the Convention, and to make it better known to those most affected by it — namely, children and teenagers. The NFB's French Program Animation Studio therefore developed *Rights from the Heart,* a three-part collection of animation films, with one part intended for children aged 5 to 8, one for preteens aged 9 to 12, and one for teenagers aged 13 to 18. The project was carried out with the support of the Canadian International Development Agency (CIDA).

A plea on behalf of the world's children, *Rights from the Heart* was developed by educators and animation filmmakers working together in a unique creative setting, who together identified several themes from the preamble and the various articles of the Convention. Because the films contain no dialogue, they can be used in classrooms and in homes all over the world. The text that appears at the end of each film states the specific right it addresses. These messages are written in the six official languages of the United Nations: English, French, Spanish, Russian, Chinese, and Arabic.

Part 2 of the collection, consisting of 7 films, is intended for children aged 9 to 12. Five of them are about 5 minutes long; one is about 10 minutes long, and the film that gives an overview of the collection is 9 minutes long, for a total running time of 44 minutes.

THE PURPOSE OF THIS GUIDE

This Resource Guide suggests how the films can be presented in an educational context appropriate to preschool and early elementary students. The purpose of the films and the corresponding activities is not to teach the Convention articles themselves but to make children aware that they have rights, that these rights are recognized by international law, and that the adults caring for them must ensure that this law is respected.

THE UNITED NATIONS CONVENTION ON THE RIGHTS OF THE CHILD

The United Nations Convention on the Rights of the Child was adopted by the UN General Assembly on November 20, 1989. Drawn up by a special committee formed of representatives of some 30 non-governmental organizations involved in safeguarding human rights, it consists of 54 articles detailing the individual rights of all persons under the age of 18. Basically, it states that children have the right to develop their abilities to the fullest without suffering from hunger, poverty, negligence, exploitation, or any other forms of injustice.

The Convention came into effect on September 2, 1990, after 10 years of study and negotiations. When a country signs the Convention, it becomes law within its territory. A 10-member committee of United Nations experts subsequently verifies that the law is being enforced. Canada ratified this Convention in December 1991; it was the 103rd nation to do so.

The Convention aims to create a balance between the rights of children and those of the parents or adults responsible for their survival, development, and safety. This is achieved by granting children the right to participate in decisions concerning them and their future.

The Convention also attempts to solve several pressing problems — some of which are being addressed for the first time by an international convention, including the problems of refugee children (Article 22), protection against sexual and other forms of exploitation (Articles 34 and 36), drugs (Article 33), children in conflict with the law (Article 40), international adoption (Article 21), children caught in armed conflicts (Articles 38 and 39), children with disabilities (Article 23), and indigenous children or those belonging to visible minorities (Article 30).

Education is addressed in two important articles (27 and 28), which received the support of the World Conference on Education for All held in Thailand in March 1990. According to the Convention, elementary education must be compulsory and free for all. Education must encourage the development of children's personalities, talents and abilities, while at the same time respecting their identity, language, and cultural values. The Convention emphasizes that girls and boys must be provided with the same opportunities.

The strength of the Convention lies in its flexibility: it can be adapted to the reality of each signatory nation. Its authors and legislators did not try to steer away from difficult issues. They found a way both to harmonize different cultural, religious and other values, and to meet the needs of children everywhere in the world.

The relevant articles of the Convention have been summarized in this guide. A copy of the entire document can be obtained by writing to:

Human Rights Directorate
Multiculturalism and Citizenship Canada
Ottawa, Ontario K1A 1K5

EDUCATIONAL OBJECTIVES

Most educational programs in Canada for grades 4 to 7 call for learning related to children's rights. These grades are part of the second half of elementary school in most Canadian provinces (in New Brunswick, grades 7 and 8 will be integrated into elementary school in September 1995) whereas grade 7 is the first year of secondary school in Quebec. Whatever the teaching arrangement, a number of programs try to encourage children to develop respect for themselves and others, and to be more tolerant of cultural differences.

In Quebec, the main programs of study in which human rights can be covered are *Social Studies, Personal and Social Education* and, to a lesser extent, *Physical Education, Natural Sciences* and *English*. The provinces where the *Health Education* program is distinct from that of *Physical Education* have brought together in *Health Education* all the rights relating to protection of physical and psychological integrity, whether it be the right to food, leisure or a healthy environment. This is the case notably in Alberta, Manitoba and Ontario. These *Health Education* programs are in addition to *Social Studies* programs, which give a great deal of importance to multiculturalism and cover the basic aspects of democratic rights. These include the right to freedom of opinion, the right to be different, the right to respect, Aboriginal rights, initiation to a sense of responsibility and solidarity, to living as part of a society, to participation in decisions, development of critical awareness, etc. In Prince Edward Island, the *French as a First Language* program in grades 5 and 6 provides a forum for discussion of the rights to recreation, protection, health and justice. In British Columbia, the *Learning for Living* and *Personal Growth* programs help children consider problems such as intolerance and child abuse. The rights protected by the Convention can thus be approached from a number of angles throughout these four school years.

It should be noted that Saskatchewan alone seems to have a specific requirement for international children's rights to be taught in its *Social Studies* program, so that some rights recognized by the Convention that are taken for granted in Canada — such as the right not to be conscripted into armed conflicts — are

rarely discussed in elementary classes. This could, however, be dealt with as part of a child's right to protection from abuse, which is taught in all of the provinces.

Instructive documents have been produced all over Canada to help with the detailed teaching of human rights and liberties. They can provide inspiration on how to extend the activities related to the screening of the films in the collection.

In Quebec, about 10 activity books on peace, human rights, multiculturalism and youth are available from the Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) for use in elementary and secondary schools. A number of other teaching tools have also been produced as part of international education projects developed by English- or French-language teaching associations in Canada, in co-operation with the Canadian International Development Agency. These resources, entitled *Global Education Project* or *Programme d'éducation à la solidarité internationale* (New Brunswick) and *Programme d'éducation interculturelle et de compréhension internationale* (Quebec), aim to promote multiculturalism, international solidarity, respect for the environment, peace, and human rights at school. With the exception of the Yukon, all provinces and territories have completed the first phase of the project, including training teachers and heightening their awareness of these issues, identifying the goals of relevant programs and developing documents describing possible teaching approaches to be used to meet these goals, in disciplines such as mathematics as well as those already mentioned. In most provinces, information can be obtained by contacting teachers' associations; in Quebec, the resources available on the subject are brought together at the Centre

d'éducation interculturelle et de compréhension internationale.

The Maritime Provinces Educational Foundation has also produced a *Teacher's Guide on Human Rights* that can be used for kindergarten to grade 12. It is scheduled to be introduced in 1995.

Finally, it should be mentioned that all Canadian provinces aim to develop children's intellectual discipline and honesty, and this goal, often associated with educational programs in science and technology or with research methodologies in social studies or natural sciences, generally ends at grade 6. We can therefore count on this age group's aptitude for considering various opinions, helping to look for solutions, and evaluating their validity.

School departments may also find the films useful in the context of their activities.

SUGGESTED APPROACH

This guide proposes a three-step approach to working with students: (1) preparing them for the screening; (2) verifying and enhancing their understanding of the films; and (3) expanding on the notion of children's rights.

• The preliminary step (5.2), Preparing Students for the Screening, has two objectives: to help

them develop a point of view on the topic and thus to better grasp the film's messages, and, if necessary, to help them to overcome any obstacles to comprehension specific to each group, depending on their age, knowledge level, background, lifestyle, and ethnic origin.

• The second step (5.3), Enhancing Understanding of the Films, should give students a basis within their own experience and context from which to make the connection between the situations in the films and those of their families, classmates, neighbours and so on. It is important at this stage to ensure that the students have grasped all the elements of the message and to help the class to understand the problem set out in each film.

• The activities in the third step (5.4), Expanding on the Notion of Children's Rights, are designed to help students move beyond the situations presented in the films to an awareness of the broader context, such as the problems encountered by children elsewhere in the world, and how they might be affected by the United Nations Convention on the Rights of the Child. The films end with questions so that the notion of children's rights can then be discussed in conjunction with that of responsibility, and the children can be encouraged to take part in seeking solutions. However, it is important that this activity not make them feel guilty or powerless. They should be helped to think of actions already taken by adults, and asked to comment on their effectiveness. They can be encouraged to invent new and original solutions, and to make a collective choice of an action that is simple and easy for the group to do, this action being linked as directly as possible to the problem under discussion.

Several activities are suggested for each step. Teachers should choose those which contribute most to the program of study for which they are responsible, and which are most appropriate for their students. Three types of activities are suggested so that 9- to 12-year-olds can move from a general understanding of the content of a film to an awareness of their legal rights. Teachers who present the entire series over a short period of time, for instance during a Children's Rights Week, can choose from among the suggested activities and thus vary the presentations.

5.1 LESSON PLANNING

For each of the six films, this Resource Guide provides teachers with the following seven elements of information to facilitate their planning:

(a) the theme on which the film is based;
(b) the article(s) of the Convention illustrated by the film;
(c) the story line and its meaning — a basis for discussing children's rights;
(d) the opening sentence, which hints at what is to come;
(e) the story's key moments, broken down into the traditional plot elements: set-up, conflict, and resolution;
(f) elements to facilitate understanding of the message, including abstract notions to develop, filmmaking techniques to interpret, or prejudices to avoid during class discussion;
(g) a few suggestions for complementary activities specific to each film.

Prior to introducing the films to the children, teachers should:

- screen the films;
- read the story lines, which help focus on the meaning of the films so that the screening meets its objectives;
- select the film or films to be presented, taking into consideration the students' interests and the educational program or activity;
- identify any elements that might escape the students in their group(s);
- choose three activities, one from each step: preparing students for the screening, enhancing understanding of the films, and expanding on the notion of children's rights;
- gather the appropriate material, relying, if necessary, on the complementary activities suggested for their level and program of study (section 4) and write on the blackboard the right illustrated by the film.

5.2 PREPARING THE STUDENTS FOR THE SCREENING

This step helps prepare the way for the films to be shown in the best possible conditions.

5.2.1 HELPING STUDENTS GRASP THE MESSAGE

Here are some suggestions to help prepare students for the screening:

- ask them to read the introductory sentence that has

been written on the blackboard and to invent stories appropriate to it;

- tell them the beginning and the middle of the story (the set-up and conflict) using the description of the action (story line) as a guide, and suggest that they describe how they imagine the film will end;
- ask them to read the short summary of the story from the blackboard and to describe how they imagine the central character(s) (appearance, clothing, personality, race, and so on);
- tell them how the film begins and ends and ask for suggestions as to what might happen in the middle;
- have them read the article(s) of the Convention illustrated by the film from the blackboard and ask them to invent a story that would help children or preteens of their age to understand the message.

5.2.2 AVOIDING PROBLEMS OF COMPREHENSION

The following are some ideas to help children understand the films:

- before the screening, review the basic concepts in the films by asking questions such as: What is a disability? Can you name some Third World countries? Do you know some of the different races that make up the world's population? What is racism? Can you give some examples of a lack of respect towards others? What is prejudice? Why are there poor people? Have you noticed the talents of some of your classmates? What are they? What is an immigrant?

If you notice there is a problem, limit discussion to the most relevant content, using elements from the children's own experience and clear illustra-

tions. Because children aged 9 and 10 may have difficulty understanding abstract concepts such as those of international co-operation, culture, social classes, multiculturalism, etc, these should be explained using world maps or globes.

5.3 ENHANCING UNDERSTANDING OF THE FILMS

To help children understand a film, the teacher should generally plan to screen it twice.

5.3.1 FIRST SCREENING

During the first screening, the teacher should watch how the students react, and note the parts they find most interesting or confusing. After the screening, he/she can ask them to say what they have understood, making any necessary corrections by comparing their different perceptions, and then explain the story in detail, referring to the interpretation given in the summary.

At this age, children are already skilled at interpreting the language of film, given that they already have hundreds of hours of television, video and film viewing behind them. They have thus had access to a great deal of general knowledge. This knowledge and these skills can be counted on to help them to decipher the meaning of the story; all that is required is to point out a few details and make the important connections.

Here are a few suggestions:

- ask the children which parts of the film (sound and/or picture) they recall and what they understood by the use of sound effects, and the transformation of objects, animals, people, etc;
- explain difficult passages that the students have not identified, which seem to have prevented them from clearly understanding the film;
- if necessary, explain the meaning conveyed by some techniques in relation to the story itself.

5.3.2 SECOND SCREENING

Since the films are very short, it's a good idea to show them a second time, inviting the children to pay closer attention to the points you have reviewed. After the second screening, they can be asked to:

- summarize the story with a sentence describing each part: the set-up, conflict and resolution, referring to the given key moments; even if this guide sometimes suggests more than one sentence, it is important to ensure that the students agree on one so that they can discuss the film's basic message in depth;
- imagine a different ending and explain how the film's message would be changed by it;
- complete the following sentence: "The film's message is..."
- tell what they would have done, and why, if they had been in the protagonist's situation;
- distinguish which elements of the film are essential to understanding the message, and which are secondary;
- imagine another story that would help them to understand the same article(s) of the Convention.

5.4 EXPANDING ON THE NOTION OF CHILDREN'S RIGHTS

Rights from the Heart aims to help children become aware of their rights. The collection encourages children to put the values expressed in the United Nations Convention on the Rights of the Child into practice. Children aged 9 to 12 generally do not become conscious of their rights by themselves; the adults around them must provide support and enlightenment, and help them acquire this knowledge by tying it in to the children's own experiences. The teacher can ask the students to:

- comment on the illustration used on the poster for the collection and the opening credits for each film;
- express the difference as they see it between their rights and their personal desires or preferences. Examples might include the desire to do as adults do, as opposed to the right to have a childhood enabling them to prepare themselves for their adult roles; the desire to express themselves anywhere and anyhow and the right to develop the expression of their abilities; the desire to practise all kinds of leisure activities versus the right to have leisure time to relax; the desire to enjoy the most modern conveniences and the right to a roof over their head and food on the table;
- specify where their rights end and where those of others begin, for instance, the right to the teacher's attention versus the desire to monopolize it to the detriment of the other children in the class. Other examples include the right to do things your way and

that of others to be respected in their way of doing things; the right to play with one's friends, and the right of immigrants to be accepted in their new setting; the right to develop their abilities and the right to leisure time; adults' right to count on help from children at home and these children's right not to be responsible for their own survival, etc;

- evaluate if the problems posed by the film have solutions that are applicable to their situation. Students can be divided into smaller groups and asked to reply to one of the following questions, depending on the film dealt with in class: Should adults force children to enlist? Should parents always encourage their children's talents? Should parents make continuous demands on their children? Should children have to take care of themselves from early childhood? Should children learn to recognize their prejudices and rid themselves of them? Should children demand that immigrant children prove themselves before accepting them? Should children exercise their right of speech with governments to see that their rights are respected?
- imagine some solutions to the problems discussed in small groups and explain them to the class;
- evaluate if children's rights are respected in their environment, with emphasis on identifying causes, so they find information on what people from their community do to solve the stated problems, and they notice role models around them who are likely to inspire them in their choice of actions;
- together, think of collective actions on which the entire community could work together in the hope of changing things.

5.5 BRINGING IT ALL TOGETHER

Regardless of the order in which the films have been shown, *Why?* can be used as an overview film to tie all of the others together.

Without aiming for the children to memorize each of the rights dealt with by the other films, the teacher can, in conjunction with the screening of *Why?*, remind them of the principal rights and the simple actions that the group has decided it will undertake to contribute towards respecting them. These rights are: the right for young people under 15 years of age not to be recruited into the armed forces; the right to develop their talents and abilities; the right to rest and leisure; the right to an adequate standard of living so they can develop to their fullest potential; the right of children or teenagers with disabilities to enjoy full and decent lives; the right of children belonging to minority groups to enjoy their own culture, religion and language. Since the students for whom Part 2 of the collection is intended are all able to read, the teacher could copy the article(s) concerned onto the blackboard or onto a sheet of paper to be handed out to each child.

If this material is being presented during a week of activities on children's rights, it might be a good idea to organize a special assembly in a large room of the school for all the groups involved in the program. Each group could present the activities it had chosen to undertake, and the whole school might decide to sponsor a project incorporating all of them. This assembly could be held during a parent-teacher day, so parents would have an opportunity to see the results of their children's reflections on this subject and to participate themselves.

6 THE FILMS

6.1 JONAS AND LISA

a) Theme

Children have the right to an adequate standard of living.

b) Convention

Article 27

Every child has the right to a standard of living adequate for the child's physical, mental, spiritual, moral and social development. Parent(s) or others

responsible for the child have the primary responsibility to secure the living conditions necessary for the child's development. The State shall take appropriate measures to assist parents and others responsible for the child to implement this right and shall in case of need provide them with material assistance.

c) Story Line

In a slum in Rio de Janeiro, a woman works as a laundress to meet her family's needs. Her son and daughter are asleep in the same bed while the baby is kicking in its crib. Since she has to go to work, the mother slides money into the boy's hand and then awakens the man of the house. He tries to take a swig from a bottle of alcohol, but realizes it is empty. He opens the icebox, which is also empty. He digs into his pockets. They, too, are empty. He pulls the money from Jonas' hand and sends him downtown to shine shoes. Then he orders the young girl to sweep the floor and goes into the city to drink. While Jonas is shining shoes for passersby, Lisa looks after the baby, to whom she tells the story of her family: life with her father, his death, and the arrival of the current stepfather. She daydreams that Jonas has managed to make lots of money, but hunger brings her back to reality. Jonas, who actually has made a little bit of money, hastens to buy bread and returns home to share it with his sister. They are overjoyed! But their stepfather arrives and flies into a rage. The children are terrified. The boy releases his pent-up feelings in his imagination, but he takes advantage of the first opportunity to run away to the beaches of Rio, carrying his small bundle of belongings with him. The little girl stays behind to take care of the baby. What can Jonas and Lisa do?

d) Opening Sentence

Once upon a time, in a slum, a boy was given so much responsibility that he finally decided to run away...

e) Key Moments

Setup

A mother who lives in a slum with her three children must go to work and leave them to the care of their alcoholic stepfather.

Conflict

Since the stepfather can't find anything to drink, he forces Jonas to go out and shine shoes for passers-by and Lisa to clean the house while he goes into the city to drink.

At home, Lisa takes care of the hungry baby, showing him pictures that remind her of life before her father's death. Jonas earns a little money, buys some bread, and returns to share it with Lisa and the baby.

The man of the house arrives home drunk; he flies into a rage and then falls asleep.

Resolution

Jonas leaves home to go and sleep on the beach with other destitute people. Lisa stays behind to look after the baby.

f) Understanding the Message

• The little dog is used to show Jonas' generosity and desire to play.

• Some children will think that the alcoholic man of the house is responsible for the family's misery, especially if they compare the situation to how things were before the father's death. Others will feel that the mother is responsible. It is important not to convey the stereotype that it is parents' nastiness that pushes children to go and live on the streets. They are all victims of a social context where collective wealth is unequally distributed, with the rich becoming richer and the poor, poorer. The same thing happens in industrialized countries.

• Some children will say that a mother of three children is wrong to tolerate under her roof a man who does not help support the family. It could be explained to them that in a number of countries, including some in Latin America, women get together and turn men who behave this way over to the police.

g) Complementary Activities

• Ask the children to identify some countries where children live on the street (ensure that some industrialized countries are mentioned) and show that the problem is a global one.

• Together with the children, look for examples of actions undertaken in different countries of the world to help these children and their parents (eg. a children's co-operative in Colombia).

• Compare the situation of street children who have no access to schooling to that of drop-outs in industrialized countries who leave school for the street.

6.2 THE TOURNAMENT

a) Theme

Mentally or physically disabled children have the right to enjoy a full and decent life.

b) Convention

Article 23

Disabled children have the right to special care in conditions which ensure dignity and promote self-reliance, as well as appropriate education and training to enable them to achieve the fullest possible social integration and individual development.

c) Story Line

At the entrance to a park where a chess tournament is about to take place, a boy is playing the harmonica, dreaming of the girl he loves. A friend interrupts him, bragging that he is one of the finalists. Seeing the girl coming to read on a bench nearby, the boy lovingly replays his tune for her. His friend interrupts him again, boasting that he can impress her more with his boyish tricks. He performs on his skateboard, whistles, and even explodes a paper bag to attract the girl's attention, but she doesn't seem to notice. He concludes that she is slow, which the other boy immediately denies. The girl continues to read until a friend, using sign language, asks her to come with her because the tournament is about to start. The judge presents the finalists: it is the little deaf girl who will play against the rowdy boy. She bows modestly to the spectators, while her opponent acts as though he has already won. The chess game begins. While she considers her moves carefully, he gets impatient, thinking that people who are hard of hearing

are dim-witted — which causes him to make costly errors, leading to his defeat. Checkmate! Humiliated, he jumps up from the table in a huff. The audience applauds the champion but, as she is about to leave, she stops for a moment in front of the boy who is in love with her. He expresses his love by throwing her a flower. Overcoming your prejudice. Why not?

d) Opening Sentence

Once upon a time there was a deaf girl who proved that she wasn't slow at all...

e) Key Moments

Setup

The final game of a chess tournament is about to take place.

The friend of a finalist is in love with the girl who is to be his friend's opponent.

Conflict

The boy finalist tries to distract the girl in all sorts of ways.

When his efforts are in vain, he concludes that she is simple-minded, not understanding that she doesn't react because she is deaf.

During the final scene, the girl calmly plays while the boy gets impatient, loses and throws a tantrum. The audience gives the girl an ovation.

Resolution

On her way out, the winner stops for a moment near the boy who is in love with her. To express his love, he throws her a flower.

f) Understanding the Message

• Many children do not know the rules of chess. Teachers can give them a chance to learn by having them play or allowing them to watch a few games played by students who are familiar with the rules.

• The bananas in her ears symbolize that the child is deaf.

g) Opening Sentence

• Some children might think that the moral of the story is not to get excited if you want to win, or that you lose when you are too sure of winning. Explain to them that the story is intended rather to teach that it is possible to overcome prejudices.

6.3 OVERDOSE

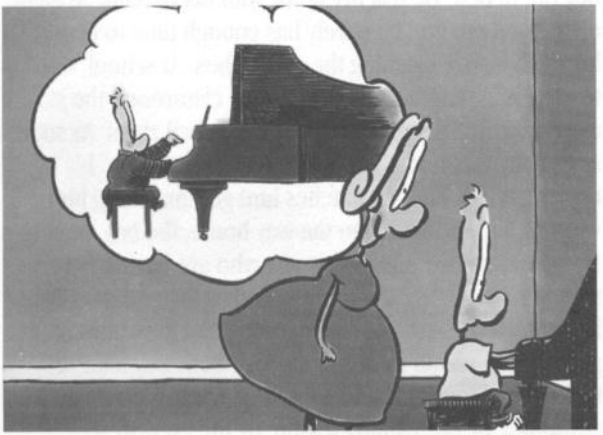

a) Theme

Children have the right to rest and leisure.

b) Convention

Article 31

Children have the right to leisure activities and play, as well as the right to participate in cultural and artistic activities.

c) Story Line

A mother enters her son's room. Before waking him up, she looks at a photograph showing him

on a bicycle. She imagines him graduating from university. He's the apple of her eye. The alarm clock blasts the boy out of bed. He has breakfast with his parents. At eight o'clock on the dot, he barely has enough time to brush his teeth before catching the school bus. At school, one teacher after another comes into the classroom; the students take notes in a tearing rush. The bell rings. As soon as the boy gets home, he goes out again to attend his tennis lesson. His mother watches him go, imagining him winning a grand slam. On the way home, the boy longingly watches some children his age who are having fun together. No sooner does he get home, than he does his homework. He eats with his parents, and then goes on to practise the piano, until it is time for bed. Day after day, this rhythm continues. When it's not a tennis class, it's a swimming or oil-painting lesson, or the ever-present piano practise, where sometimes he sneaks in a bit of relaxation. The days are so full and the pace becomes so demanding that the child starts to show signs of exhaustion to the point where, one morning, his mother can't wake him up. Overloaded at age 10. Why?

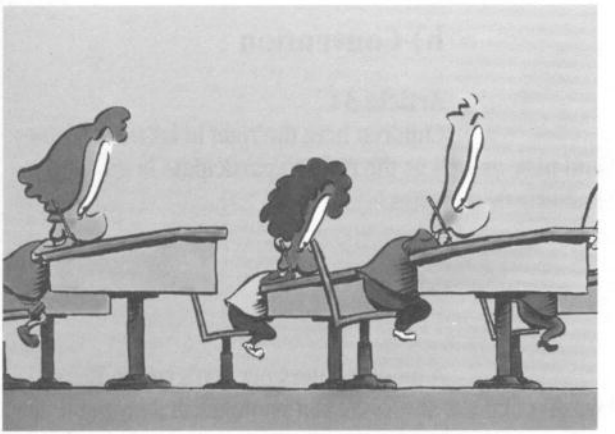

d) Opening Sentence

Once upon a time there was a 10-year-old boy whose parents were so determined to make him into a winner at everything, that he never got a chance to play...

e) Key Moments

Setup

An only child is awakened early in the morning by his mother, a very ambitious woman.

Conflict

The boy gets up, has breakfast, catches the school bus, takes notes at school, returns home, and takes tennis, piano, swimming and painting lessons as well as doing his homework. He becomes so worn down that his health is affected by it.

Resolution

As soon as he is up and around again, his mother has him back on the same schedule, without understanding how hard it is on her son.

f) Understanding the Message

- Some children may understand that the boy is lucky to have parents who give him access to so many sports and cultural activities; it should be emphasized that being overloaded can have negative consequences.
- Point out the scenes showing that the child is starting to lose his bearings, eg. taking a tennis racket to a swimming lesson.

• The child's body language expresses the way he is really feeling: playing popular tunes in secret, falling ill, etc.

• At the end, the child is acting like a robot; one imagines that his mother has got him going again without considering what had made him unwell.

g) Complementary Activities

• Ask students for examples of the most usual ways that parents in their community have of demanding too much of their children (eg. wanting at all costs to make their child into a hockey star or a champion figure-skater).

• Ask the children to form two or more smaller groups to argue in favour of one moral of the story or the other: children should always be able to choose their activities; parents are wrong to impose extracurricular activities on their children. Next, help the children understand that the important thing is to have healthy leisure activities that they can take part in at their own pace.

• To avoid children feeling powerless in such situations, ask them to think of ways other than non-verbal expression that the boy could have used to let his parents know his point of view, and to imagine solutions that would enable him to get out of situations like this, or to change them.

• Lead a discussion on parents' motivation to act in this way such as their fear of not encouraging their children enough, desire to give them more than they themselves received, having children live out their own dreams, keeping up with the Joneses, doing better than their own parents, etc.

6.4 AN ARTIST

a) Theme

Children have the right to develop their personalities, talents and abilities to their fullest potential.

b) Convention

Article 29

States Parties agree that the education of the child shall be directed to the development of the child's personality, talents and mental and physical abilities to their fullest potential.

c) Story Line

Entranced by the music she hears, a young girl imagines she is directing an orchestra. While her father helps her little brother with his homework at the kitchen table, she stands on a stool conducting her imaginary orchestra with a wooden spoon, forgetting all about the meal she is supposed to be preparing. A pot boils over. Her father gets up with a reproachful look and turns off the stove and the radio. Later, while her father reads in the living room, the young girl is back at her chores in the kitchen, washing the dishes, with tears rolling down her cheeks. But the music within her is too strong; she makes the glasses sing and starts beating out a rhythm on the pots and pans, breaking a plate in her enthusiasm. Exasperated, her father grabs the wooden spoon and throws it in the sink. She pulls the plug and watches the water swirl down the drain, taking her father with it, but leaving the spoon behind. She then sneaks the pots and pans outdoors and hangs them on a tree. Suddenly everything lights up and the girl is back

in her musical world, giving free rein to her talent. Her brother spies on her and tells her father, who comes to see the strange sight. Will he finally recognize her musical ability? Recognizing talent. Why not?

d) Opening Sentence

Once upon a time, there was a young girl who developed her musical talents while doing the housework...

e) Key Moments

Setup

A young girl uses everything she comes across at home to express herself musically.

Conflict

Exasperated by her slip-ups and tendency to get distracted, her father keeps directing her attention back to her household tasks. The girl takes some pots and utensils outside and turns them into an orchestra.

Resolution

Informed by his son of what his daughter is doing, the father comes to see the musical tree.

f) Understanding the Message

- The frowns and behaviour of the father may not appear to be very severe, but the indifference he shows to his daughter's talent is enough to prevent its development.

• The father being carried down the drain by the water symbolizes the girl's frustration at not being able to express her talent.

g) Opening Sentence

• Separate the children into smaller groups. Ask them to name a few talents and to say if they are more easily accepted in girls or boys now, and if this was the case fifty years ago. Finish up with the whole class together, writing all the children's ideas on the board. Show that mentalities, cultures and periods influence the recognition of abilities.

• Facilitate a debate between two small groups, opposing students with different points of view: those who believe in the importance of developing their talents and those who find it more important to make money; those who think it is their responsibility to develop their abilities, and those who consider that it's up to their parents, etc.

a) Theme

Children belonging to minority groups have the right to enjoy their own culture, religion and language.

b) Convention

Article 30

Children belonging to an indigenous population or an ethnic, religious or linguistic minority have the right to enjoy their own culture, practise their own religion and use their own language.

c) Story Line

In a small town, two boys and two girls are playing on a frozen river. A train comes into the station, and a boy dressed in a Middle Eastern costume steps down from it. The newcomer tries to join the group. His shoes not being designed for the climate, he falls on the ice, knocking the others down at the same time. A snowball fight breaks out between the group's leader and the boy from overseas. The newcomer wants to run away but the other boy grabs his turban, unravels it and then uses it as a skipping rope. While jumping on the ice, he breaks through and falls into the water. Everyone else panics, but the stranger catches hold of the band of material that was his turban, makes a lasso out of it, and manages to pull the other boy out of the water and to break up the block of ice in which he is stuck. But the rescuer's shoe gets caught under the train track and he can't get free. A train is coming. Too late! The young people think he is dead, but then he pops up out of the snow near the railway line, his turban in

shreds. A girl hastens to lend him her scarf, with which he makes another turban. Everyone is delighted. The newcomer has become part of the group. However, the train has left in its wake a young girl who has also come from a different country. She, too, is greeted by a snowball in the face. A racist? Why?

d) Opening Sentence

Once upon a time there was a young immigrant who had to prove himself before finally being accepted by his new friends...

e) Key Moments

Setup

Three boys and a girl are playing on a frozen river when a train stops at the station and a young boy from another country gets off.

Conflict

After having been rejected by the local children because of his appearance, the newcomer wins their friendship by saving one of them from drowning.

Resolution

A little Tyrolean girl also wants to get to know the children, but she, too, is greeted with a snowball in the face.

f) Understanding the Message

• The appearance of houses in the styles of other countries shows that the new immigrants are there to stay.

g) Complementary Activities

• Compare the newcomer's shoes, which put him in danger in the climate of his new country, and his turban, which saves the other boy from drowning. Ask the children to think of examples from their own experiences with newcomers and point out that cultural differences sometimes require adjustments on both sides, but that they are also a source of enrichment.

• Since the little Tyrolean girl is greeted as unkindly as the other newcomer, it is obvious that bravery and generosity are not sufficient to dislodge prejudices. Two reasons are put forward to justify racism: a fear of the unknown, and a feeling of superiority over those who are different from oneself. Form small groups made up of supporters of one or the other argument and ask the students to imagine profound and lasting solutions to the problem.

a) Theme

Children who have not attained the age of 15 have the right to not be recruited into the armed forces.

b) Convention

Article 38

States Parties shall take all feasible measures to ensure that persons who have not attained the age of 15 years do not take a direct part in hostilities. No child under 15 shall be recruited into the armed forces. The States also ensure the protection and care of children who are affected by an armed conflict, in accordance with their obligations under international humanitarian law.

c) Story Line

A young boy of 13 and his parents are working the land near their village. Suddenly, they hear shots and see a military helicopter heading towards them. They run and hide in a grove of trees. The boy points a stick at the plane, pretending to fire at it. That evening, he is about to eat with his family when bombs are dropped on the village, setting fire to and destroying some houses. The country is at war. A soldier enters their home and demands to enlist the child. In the centre of the village where he is taken with his father, soldiers distribute weapons to the new recruits. The boy holds his gun proudly, feeling important. He is then moved to the front in a truck. Once in the trench, he is frightened by the bullets that whistle past, just missing his head, and he withdraws to the sidelines. Seeing his dismay, his father replaces him at his post, and is immediately shot down. The child is overcome with horror. Images of his life run through his mind: he sees the ruined church, the wrecked houses, his mother and

father working in the fields. But he quickly comes back to the reality of the battlefield and his father's death. He finally understands that war is not a game. A soldier at 13. Why?

d) Opening Sentence

Once upon a time there was a 13-year-old boy who was recruited into the army...

e) Key Moments

Setup

A young boy is working the land with his parents when war suddenly breaks out in his village. He pretends that he is taking part in the battle.

Conflict

The boy is enlisted at the same time as his father and is immediately sent to the front.

Resolution

His father is killed before his very eyes. Horrified, the boy understands that war is not a game.

f) Understanding the Message

- The black birds are omens of tragic events.
- If the soldier seems to be demanding that the boy alone be enlisted, it is because it goes without saying that the adult must go to fight; father and son are seen together on the battlefield.

• The white birds flying backwards represent the boy's memories of his innocent life with his family in their village.

• The images of the house and village in ruins show that the boy has lost everything, including his childhood.

g) Complementary Activities

• Compare the heroic vision of war in history books and films with that shown in this film. Think about heroism and governments' interest in publicizing examples of it during wartime.

• Debate the effects of war with the children and ask them who they think has an interest in wars taking place.

• Have the children try to name pacifist groups all over the world that are demanding that war cease to be a way of settling conflicts between peoples. Lead this discussion in such a way that the following rights are touched on: the right for children not to be enlisted, the right of adults not to go to war, and that of all societies to demand an end to war.

• Imagine anti-war actions that could be undertaken by children. Give examples of initiatives of children all over the world, such as the peace monuments made out of war toys in some schools in Quebec.

a) Theme

All children have the right to a future.

b) Convention

All articles of the United Nations Convention on the Rights of the Child, which are dealt with in the preceeding films, and more specifically:

Article 2

All rights must be granted to all children, without exception. States shall respect and ensure the rights set forth in the Convention and shall take all appropriate measures to ensure that children are protected against all forms of discrimination, irrespective of their race, religion or status.

c) Story Line

The four children symbolizing the United Nations Convention on the Rights of the Child tune in to television sets showing the situation of children all over the world. For the moment, everything seems to be fine. A crying baby is soon comforted by its mother, while all the children seen on television peacefully dream of their happy future. A small Chinese boy, enthusiastically taking his first steps, already imagines himself as a sprinter. A little girl who works hard in school dreams of earning a university degree. A young African girl, tilling the land, already sees the productive tree that will grow from the seed she has just sown. A boy, launching a miniature airplane he has made, imagines himself flying a hang glider, piloting an airplane, and even heading for the moon in a spaceship. The children of the Convention are very happy that everything is going well on the planet, but suddenly the television screens start showing alarming images, totally changing the situation. The studious little girl has to leave school to help her mother clean other peoples' houses to support the family, and drought destroys the crops that protect the little African girl from famine, while the young aviator's country is devastated by war. All their happy dreams fall apart. Without hope for the future. Why?

d) Opening Sentence

Once upon a time there were some children who became aware of problems experienced by other children and, based on the United Nations Convention on the Rights of the Child, tried to make the world a happier place.

e) Key Moments

Setup

Four children of different races and cultures watch what is happening to children around the world on television screens.

Conflict

The screens show children of different races and ethnic origins with dreams for the future, which fills the four children watching them with joy.

Other televisions ring warning bells by showing that the social, economic and political environment of the children shown could prevent them from realizing their dreams.

Resolution

The four children first try to console those who are deprived of their future, and then they go to convince more affluent people and governments to take action to guarantee that all children will be able to develop their potential.

f) Understanding the Message

- The children sharing the *Rights from the Heart* crown are also of different races and ethnic origins. They are not better off than the others, but their greater awareness makes them choose to act.
- After having stopped the four children from entering a government building, the guard ends up saluting them. This symbolizes the official recognition of the United Nations Convention on the Rights of the Child, although it has not as yet been much enforced.

g) Complementary Activities

• With the children, look for examples from everyday life, including in class, where they learn something and then use it to help other children. Think of situations where they could show more support for one another to the benefit of the whole class.

• With the students, look for names of organizations or associations that help children, either at home or anywhere else in the world. Invite representatives of these organizations to come and speak to the children about what they do and the active roles that children can play.

DROITS *au* COEUR

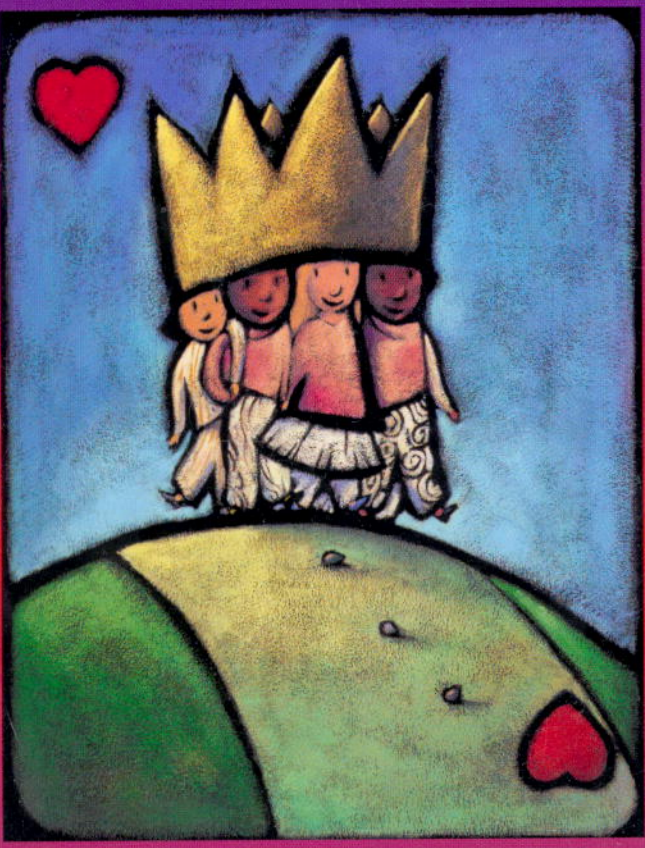

GUIDE D'UTILISATION

Une collection de films d'animation inspirés de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

VOLET **2**

9 à 12 ans

(English on reverse)

ONF NFB

DROITS *au* COEUR

Jonas et Lisa
Réalisation : Zabelle Côté, Daniel Schorr
9 min 11 s

Le Tournoi
Réalisation : Francine Desbiens
6 min 31 s

Overdose
Réalisation : Claude Cloutier
5 min 25 s

Une artiste
Réalisation : Michèle Cournoyer
5 min 15 s

Baroque'n Roll
Réalisation : Pierre M. Trudeau
4 min 29 s

Ex-enfant
Réalisation : Jacques Drouin
4 min 57 s

Pourquoi?
Réalisation : Bretislav Pojar
8 min 53 s

Production : Thérèse Descary

La collection *Droits au cœur* est une production du Studio d'animation du Programme français de l'Office national du film du Canada en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, Patrimoine canadien, Santé Canada, la Société Radio-Canada et Premiere Medien GmbH & Co. KG.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui ont contribué à notre réflexion sur les contenus de la collection :

Catalina Ferrer, Groupe de recherche sur l'éducation pour les droits humains (GREDH)
Me Jean-François Boulais, avocat-conseil, Commission de la protection des droits de la jeunesse
Michèle Matteau, pédagogue
Françoise Roy, Patrimoine canadien

Conception et rédaction : Aline Côté, Les Éditions Berger

Pour commander ou pour obtenir des renseignements, veuillez composer (sans frais) :
1 800 267-7710

N. D. L. R. — Le masculin et le féminin ont été utilisés chaque fois que le permettait la phrase. L'exclusion de la forme féminine a été faite dans le seul but de faciliter la lecture du présent document et ne doit en aucune manière être interprétée comme une décision discriminatoire envers les femmes.

Publié par le Studio d'animation du Programme français
de l'Office national du film du Canada
Case postale 6100, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5

ISBN : 0-7722-0537-X
© 1995 Office national du film du Canada
Imprimé au Canada

GUIDE D'UTILISATION

1. LA COLLECTION *DROITS AU CŒUR* 5

2. L'OBJECTIF DU GUIDE 6

3. LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT 6

4. LES PROGRAMMES D'ÉTUDES VISÉS 8

5. LA DÉMARCHE PROPOSÉE 12

5.1 La planification de l'enseignant 13
5.2 Activités de préparation des élèves au visionnage 15
5.3 Activités de compréhension des films 16
5.4 Activités d'extension aux droits de l'enfant 18
5.5 Activités de synthèse 21

6. LES FILMS

6.1 Jonas et Lisa 22
6.2 Le Tournoi 27
6.3 Overdose 31
6.4 Une artiste 35
6.5 Baroque'n Roll 39
6.6 Ex-enfant 43
6.7 Pourquoi? 47

1 LA COLLECTION DROITS AU CŒUR

En 1990, un événement international vient marquer l'histoire de l'humanité : la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant entre en vigueur. L'Office national du film du Canada a voulu en souligner l'importance et faire connaître cette convention aux premiers intéressés, c'est-à-dire les enfants et les adolescents. Le Studio d'animation du Programme français de l'Office national du film du Canada (ONF) a conçu *Droits au cœur*, une collection de films d'animation en trois volets destinée aux enfants de 5 à 8 ans, de 9 à 12 ans et aux adolescents de 13 à 18 ans. L'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de Patrimoine canadien a permis de mener à terme ce projet.

Véritable plaidoyer en faveur de l'enfance, *Droits au cœur* est conçu au point de rencontre de la pédagogie et de la création artistique. À partir des éléments du préambule et des divers articles de la Convention, des pédagogues et des cinéastes d'animation ont dégagé certains thèmes et réalisé des films sans paroles utilisables en classe ou à la maison, et ce, dans tous les pays du monde. Les quelques éléments d'écriture apparaissant à l'écran, notamment le droit énoncé à la fin de chaque récit, le sont dans les six langues officielles des Nations Unies : le français, l'anglais, l'espagnol, le russe, le chinois et l'arabe.

Le **deuxième volet** de la collection s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans et comporte sept films. Cinq d'entre eux ont une durée approximative de 5 minutes, l'un d'eux dure environ 10 minutes et le film-synthèse est de 9 minutes, pour une durée totale d'environ 44 minutes.

L'OBJECTIF DU GUIDE

Destiné aux enfants de 9 à 12 ans, le présent guide contient des activités conçues pour une utilisation scolaire des films. Celles-ci ne visent toutefois pas un enseignement systématique des articles de la Convention. Le premier objectif est de sensibiliser les enfants au fait qu'ils ont des droits, lesquels sont reconnus par une loi internationale, et que les adultes qui s'occupent d'eux doivent veiller à l'application de cette loi.

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle a été élaborée par un groupe spécial de représentants d'une trentaine d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme. Elle se compose de 54 articles décrivant en détail les droits individuels que possède tout être humain âgé de moins de 18 ans. Ces droits peuvent être résumés ainsi : se développer au mieux de ses possibilités, sans souffrir de la faim, de la pauvreté, de la négligence, de l'exploitation ou d'autres formes d'injustice.

La Convention est entrée en vigueur le 2 septembre 1990, après dix années d'études et de négociations. Quand un État signe la Convention, elle prend force de loi sur son territoire. Un comité de 10 experts des Nations Unies vérifie ensuite l'application qui en est faite. En décembre 1991, le Canada est devenu le 103^{e} pays à la ratifier.

La Convention vise la création d'un équilibre entre les droits de l'enfant et les devoirs des parents ou des adultes responsables de sa survie, de son développement et de sa protection, en lui accordant le droit de participer aux décisions qui l'intéressent actuellement et qui concernent son avenir.

La Convention compte également régler des problèmes pressants. Certains apparaissent pour la première fois dans une convention internationale, notamment ceux des enfants réfugiés (article 22), de la protection contre l'exploitation sexuelle et autres formes d'exploitation (articles 34 et 36), de la drogue (article 33) et des enfants en conflit avec la loi (article 40), ceux de l'adoption à l'étranger (article 21), de la question des enfants dans les conflits armés (articles 38 et 39), des enfants handicapés (article 23) et des enfants autochtones ou appartenant à des minorités visibles (article 30).

L'éducation fait l'objet de deux articles importants (27 et 28), qui ont été renforcés par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tenue en Thaïlande en mars 1990. Selon la Convention, l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous. Il doit favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, le développement de ses dons et de ses aptitudes naturelles, tout en respectant son identité, sa

langue et ses valeurs culturelles. La nécessité de donner des chances identiques aux filles et aux garçons a aussi été soulignée.

La force de cette convention réside dans sa capacité de s'adapter à la réalité de tout pays signataire. Plutôt que de reculer devant les questions épineuses, les rédacteurs et les législateurs ont découvert le moyen de faire coïncider différentes valeurs culturelles, religieuses et autres pour répondre aux besoins de tous les enfants du monde.

On peut se procurer sans frais une copie de la Convention en s'adressant à :

Direction des droits de la personne
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1K5

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES VISÉS

La plupart des programmes d'études canadiens de la 4e à la 7e année prescrivent des apprentissages reliés aux droits de l'enfant. Ces années de scolarisation font partie du deuxième cycle du primaire dans la majorité des provinces canadiennes (au Nouveau-Brunswick, les 7e et 8e années s'intégreront au primaire en septembre 1995) alors que la 7e année constitue la première année du secondaire au Québec. Quel que soit l'ordre d'enseignement, plusieurs programmes d'études tentent d'amener l'enfant et le jeune

adolescent à se respecter, à respecter les autres et à mieux accepter les différences culturelles.

Au Québec, les programmes d'études qui permettent de traiter des droits de l'enfant sont principalement les *Sciences humaines*, la *Formation personnelle et sociale* et, à un degré moindre, l'*Éducation physique*, les *Sciences de la nature* et le *Français*. Les provinces canadiennes, dont le programme de santé (*Health Education*) est distinct du programme d'*Éducation physique*, y ont regroupé l'ensemble des droits relatifs à la protection de l'intégrité physique et psychologique, qu'il s'agisse du droit à l'alimentation, du droit au loisir ou du droit à un environnement sain. C'est le cas notamment de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario. Ces programmes de santé s'ajoutent aux programmes de *Social Studies* qui accordent une grande importance au multiculturalisme et qui permettent d'enseigner l'essentiel des droits démocratiques : droit à la liberté d'opinion, droit à la différence, droit au respect, droits des autochtones, initiation au sens des responsabilités, initiation à la solidarité, à la vie en société, à la participation aux décisions, développement de l'esprit critique, etc. À l'Île-du-Prince-Édouard, le programme de *Français, langue maternelle* des 5e et 6e années permet également de discuter des droits à la récréation, à la protection, à la santé et à la justice. En Colombie-Britannique, les programmes *Learning for Living* et *Personal Growth* permettent de débattre les questions de l'intolérance sociale et des mauvais traitements infligés aux enfants. Les droits protégés par la Convention peuvent donc être abordés sous de multiples points de vue tout au long de ces quatre années scolaires.

Il est à noter que seule la Saskatchewan semble avoir prescrit spécifiquement l'apprentissage des droits internationaux des enfants dans son programme *Social Studies*, si bien que certains droits reconnus par la Convention et qui vont de soi au Canada — comme celui de ne pas être enrôlé dans des conflits armés — sont rarement abordés dans les classes du primaire. On pourra toutefois traiter cette question dans le cadre du droit des enfants à la protection contre les abus, enseigné dans toutes les provinces.

Des documents didactiques ont été produits un peu partout au Canada pour enseigner en profondeur les droits et libertés humains. On pourra s'en inspirer pour prolonger les activités entourant la présentation des films de la collection.

Au Québec, une dizaine de cahiers d'activités portant sur la paix, les droits humains, le multiculturalisme et la jeunesse sont disponibles à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) pour les écoles primaires et secondaires. Plusieurs autres documents pédagogiques ont également été créés dans le cadre des projets d'éducation internationale développés par diverses associations d'enseignants anglophones et francophones des provinces du Canada en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international. Ces *Global Education Projects* ou *Programme d'éducation à la solidarité internationale* (N.-B.) ou *Programme d'éducation interculturelle et de compréhension internationale* (Québec) visent à promouvoir, en milieu scolaire, le multiculturalisme, l'environnement, la paix, les droits humains et la solidarité internationale. Sauf au Yukon, la plupart des provinces ont complété leur première phase du projet : sensibilisation et perfectionnement des enseignants, identification des

objectifs des programmes d'études pertinents et conception de documents décrivant les interventions pédagogiques possibles dans le cadre de ceux-ci, aussi bien en mathématiques que dans les autres déjà mentionnés. Dans la plupart des provinces, il suffit de s'adresser aux associations d'enseignants pour obtenir de l'information; au Québec, le Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale regroupe les ressources disponibles à ce sujet.

La Fondation d'éducation des provinces maritimes a également produit un *Guide d'enseignement sur les droits de la personne* applicable de la maternelle à la 12^{e} année et dont l'implantation se réalisera en 1995.

Enfin, il convient de mentionner que toutes les provinces canadiennes visent à développer la rigueur et l'honnêteté intellectuelle chez les enfants et cet objectif, souvent associé aux programmes d'éducation à la science et à la technologie ou aux méthodologies de recherche en sciences humaines ou en science de la nature, est généralement terminal en 6^{e} année. On peut donc compter sur l'aptitude qu'ont les enfants de ce groupe d'âge à examiner diverses opinions, à contribuer à la recherche de solutions et à en évaluer la validité.

Les divers services scolaires pourront aussi bénéficier de la présentation et de l'exploitation de ces films.

5 LA DÉMARCHE PROPOSÉE

Le présent guide propose une démarche en trois étapes : préparation des élèves au visionnage, compréhension des documents et activités d'extension aux droits de l'enfant.

• La préparation des élèves au visionnage (5.2) poursuit deux objectifs : permettre aux enfants de se donner un point de vue sur le sujet afin de mieux saisir les messages du film et, s'il y a lieu, surmonter les difficultés de compréhension particulières à chacun des groupes, compte tenu de l'âge, des connaissances acquises, du milieu social, des conditions de vie, de la composition ethnique, etc.

• Les activités de compréhension (5.3) doivent permettre aux élèves de s'appuyer sur un vécu à leur niveau et à leur dimension, d'établir des liens entre les films et des situations connues dans leur famille, avec leurs camarades de classe, leurs voisins, etc. Il s'agit, à cette étape, de s'assurer que les élèves ont bien saisi tous les éléments du message et d'amener la classe à comprendre le problème exposé dans chaque film.

• Les activités d'extension aux droits de l'enfant (5.4) doivent permettre aux élèves de partir de la situation du film, d'établir des liens avec des situations plus générales, comme les problèmes vécus par les enfants de par le monde et de comprendre le rôle de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant à cet égard. Les films se terminent par des questions

pour qu'à cette étape l'on puisse discuter des droits de l'enfant de pair avec le concept de responsabilité et amener les enfants à participer à la recherche de solutions. Toutefois, il faudra éviter que cette activité ne conduise ceux-ci à un sentiment de culpabilité ou d'impuissance. On devra donc les aider à trouver autour d'eux des interventions déjà entreprises par des adultes, leur demander d'en commenter l'efficacité, les encourager à inventer des solutions neuves et originales, pour ensuite susciter le choix collectif d'une action simple et facile à entreprendre par le groupe, cette action devant être liée le plus directement possible au problème traité.

Pour chaque étape, plusieurs activités sont proposées. L'enseignant pourra choisir celles qui conviennent le mieux aux programmes d'études qu'il est chargé d'appliquer et aux caractéristiques de son ou de ses groupes d'élèves. Trois types d'activités sont proposées de manière que les enfants de 9 à 12 ans puissent passer d'un contact global avec le contenu d'un film à une prise de conscience de l'existence de droits légalement reconnus. Si l'enseignant présente toute la série dans un court laps de temps, lors d'une semaine des droits de l'enfant par exemple, il pourra éviter de créer un effet répétitif en recourant aux variantes proposées.

5.1 LA PLANIFICATION DE L'ENSEIGNANT

Pour chacun des films, sept éléments d'information sont fournis à l'enseignant pour faciliter sa planification :

a) le thème qui a inspiré la création du film;
b) les articles de la Convention illustrés par le thème de ce film;

c) le récit des événements et l'interprétation à donner à l'histoire pour pouvoir parler des droits des enfants;
d) une phrase d'amorce à partir de laquelle les enfants peuvent découvrir le contenu du film;
e) les moments clés de l'histoire, regroupés selon les trois parties usuelles de tout récit : situation initiale, nœud et dénouement;
f) les éléments de compréhension du message, qu'il s'agisse de notions abstraites à faire ressortir, de l'interprétation de procédés cinématographiques ou de préjugés à éviter dans l'exploitation en classe;
f) quelques suggestions d'activités complémentaires spécifiques à chacun des films.

Pour se préparer, l'enseignant devrait :

- d'abord visionner les film ;
- lire la section « histoire », qui fournit l'interprétation à donner au film pour que le visionnage atteigne ses objectifs;
- choisir le ou les films à présenter, selon les intérêts de ses élèves, le programme d'études ou l'événement à souligner;
- identifier, parmi les éléments de compréhension du message, ceux qui risquent d'échapper à ses élèves;
- choisir trois activités : une de préparation des élèves au visionnage, une de compréhension du film et une d'extension aux droits de l'enfant;
- prévoir le matériel approprié en s'appuyant au besoin sur les interventions complémentaires proposées pour son niveau et son programme d'études (section 4) et écrire au tableau le droit illustré par le film.

5.2 ACTIVITÉS DE PRÉPARATION DES ÉLÈVES AU VISIONNAGE

Cette étape doit permettre de visionner le film dans les meilleures conditions.

5.2.1 ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE DU CONTENU

Pour préparer les enfants au visionnage, on peut :

- leur demander de lire la phrase d'amorce (transcrite au tableau) et de raconter les récits qu'ils imaginent;
- leur raconter le début et le milieu du récit (la situation initiale et le nœud) en s'appuyant sur la description qui en est faite (l'histoire) et leur proposer de décrire le(s) dénouement(s) qu'ils imaginent;
- les inviter à lire le court résumé du récit (transcrit au tableau) et à décrire comment ils imaginent le(s) principal(aux) personnage(s) (allure, vêtements, traits de caractère, race, etc.);
- leur raconter la situation initiale et le dénouement du récit et leur proposer de décrire les événements qui, selon eux, en constituent le nœud;
- leur faire lire l'article ou les articles de la Convention (transcrit(s) au tableau) illustré(s) par le film et leur demander quel récit ils inventeraient pour le(s) faire comprendre aux enfants ou jeunes adolescents de leur âge.

5.2.2 ACTIVITÉS DE PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DE COMPRÉHENSION

Pour aider les enfants à se situer, on peut :

- avant le visionnage, passer en revue les concepts de base sur lesquels reposent les films en posant des questions telles que : Qu'est-ce qu'un handicap? Pouvez-vous nommer des pays qui font partie du Tiers-Monde? Connaissez-vous les différentes races que l'on retrouve dans le monde? Qu'est-ce que le racisme? Pouvez-vous donner des exemples de manque de respect envers les autres? Qu'est-ce qu'un préjugé? Pourquoi y a-t-il des pauvres? Avez-vous remarqué des talents chez vos camarades; lesquels? Qu'est-ce qu'un immigrant?

Si l'on constate l'existence d'une difficulté, se limiter aux contenus utiles en exploitant le plus possible des éléments du vécu des enfants et des illustrations claires; les concepts d'internationalisme, de culture, de classe sociale, de multiculturalisme, de solidarité, etc. devraient être expliqués aux enfants encore incapables d'abstraction formelle (en général, les enfants de 9 et 10 ans) grâce à des mappemondes et des globes terrestres.

5.3 ACTIVITÉS DE COMPRÉHENSION DES FILMS

Pour mieux faire comprendre un film, l'enseignant doit généralement prévoir deux visionnages.

5.3.1 PREMIER VISIONNAGE

Lors du premier visionnage, on note les réactions des enfants et les points qui semblent les intéresser le plus, ceux qu'ils semblent ne pas comprendre, etc. On peut ensuite leur demander de raconter ce qu'ils ont compris, faire les rectifications nécessaires en comparant leurs différentes perceptions du récit et expliquer l'histoire en détail en se référant à l'interprétation donnée dans le résumé.

À cet âge, les enfants sont déjà d'habiles décodeurs du langage cinématographique ayant déjà à leur crédit des centaines d'heures de télévision, de vidéographie et de cinéma. Ainsi, ils ont eu accès à des connaissances générales très nombreuses. On peut donc tabler sur ces connaissances et cette habileté pour les aider à déchiffrer le sens du récit; il suffit d'attirer leur attention sur quelques détails particuliers et d'établir les liens qui s'imposent. Voici quelques suggestions :

- demander aux enfants quels passages cinématographiques (sonores, visuels ou audiovisuels) ils ont remarqués (bruits imités, transformation d'objets, d'animaux ou de personnes, etc.), et ce que ces procédés leur ont fait comprendre;
- signaler et expliquer les passages difficiles qu'ils n'ont pas identifiés et qui semblent avoir empêché une bonne compréhension du film;
- expliquer au besoin le sens que véhiculent certains procédés par rapport au récit lui-même.

5.3.2 DEUXIÈME VISIONNAGE

Les films étant très courts, il ne faut pas hésiter à les projeter une deuxième fois en invitant les enfants à remarquer davantage les points soulevés par l'enseignant. On peut ensuite leur demander de :

- dresser un plan du récit comprenant une phrase décrivant chacune des parties, soit la situation initiale, le nœud et le dénouement, en s'appuyant sur les moments clés déterminés; même si le guide en propose parfois plus d'une, il faut insister pour que les élèves s'entendent sur une phrase afin qu'ils puissent discuter à fond du message fondamental du film;
- imaginer un dénouement différent et expliquer comment le message du film est ainsi modifié;
- compléter la phrase suivante : « Le film veut faire comprendre que... »;
- énoncer ce qu'ils auraient fait s'ils avaient été à la place du personnage central du récit et pourquoi ils auraient agi ou réagi de cette façon;
- distinguer les éléments secondaires du film des éléments essentiels à la compréhension du message ;
- imaginer un autre récit qui ferait comprendre le ou les mêmes articles de la Convention.

5.4 ACTIVITÉS D'EXTENSION AUX DROITS DE L'ENFANT

Droits au cœur vise à sensibiliser les enfants à leurs droits et constitue une invitation à mettre en pratique les valeurs que leur propose la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Pour

les enfants de 9 à 12 ans, une telle prise de conscience ne va pas de soi; c'est pourquoi les adultes qui les entourent doivent les éclairer et les soutenir. Il s'agit de faire appel à leur expérience pour provoquer la prise de conscience souhaitée. On peut leur demander de :

- commenter l'illustration de l'affiche qui accompagne la collection et les génériques d'ouverture des différents films;
- exprimer la différence qu'ils font entre leurs droits et leurs envies ou goûts personnels : goût de faire comme les adultes et droit d'avoir une enfance qui leur permet de bien se préparer à leurs rôles d'adultes ; goût de s'exprimer n'importe où et n'importe comment et droit de développer l'expression de leurs talents; goût de pratiquer toutes les activités de loisirs connues et droit d'avoir des loisirs pour se détendre; goût de jouir des plus récentes commodités et droit d'avoir un toit sur la tête et de la nourriture sur la table;
- préciser où s'arrêtent leurs droits et où commencent ceux des autres : droit de retenir l'attention de l'enseignant et goût de l'accaparer au détriment des autres enfants de la classe; droit de faire à sa manière et celui des autres à être respectés dans leur façon de faire; droit de rester entre amis pour jouer et droit des immigrants à être acceptés dans leur nouveau milieu de vie; droit de développer leurs talents et droit aux loisirs; droit de compter sur l'aide des enfants à la maison et droit de ces derniers de ne pas porter la responsabilité de leur survie, etc.;
- évaluer si le problème posé par le film peut trouver des solutions applicables dans leur milieu; pour ce faire, il suffit de diviser les élèves en sous-groupes et de leur demander de répondre à l'une des questions

suivantes selon le film traité en classe : les adultes devraient-ils forcer les enfants à s'enrôler?; les parents devraient-ils toujours encourager les talents de leurs enfants?; les parents devraient-ils exiger sans répit?; les enfants devraient-ils avoir à se prendre en charge dès leur jeune âge?; les enfants devraient-ils apprendre à reconnaître leurs préjugés et à s'en débarrasser?; les enfants devraient-ils exiger que les enfants d'immigrants fassent leurs preuves avant de les accepter?; les enfants devraient-ils exercer leur droit de parole auprès des gouvernants pour faire respecter leurs droits;

- imaginer des solutions aux problèmes discutés en sous-groupes et les exposer à la classe;
- évaluer si les droits des enfants sont respectés dans leur milieu de vie en insistant sur l'identification des causes, pour qu'ils trouvent des informations sur ce que font les gens de leur communauté pour remédier aux problèmes énoncés, pour qu'ils remarquent les modèles autour d'eux susceptibles de les inspirer dans leur choix de gestes à poser;
- chercher ensemble des actions collectives où toute la communauté serait solidaire et grâce auxquelles on pourrait espérer que les situations changent.

5.5 ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE

Quel que soit l'ordre dans lequel les films ont été présentés, *Pourquoi?* peut être utilisé à titre de film-synthèse.

Sans viser chez les élèves une mémorisation de chacun des droits traités par les autres films, l'enseignant peut, à l'occasion du visionnage de *Pourquoi?,* rappeler les principaux droits et les actions simples que le groupe a choisi d'entreprendre pour contribuer à les respecter : droit pour l'adolescent de moins de 15 ans de ne pas être enrôlé dans l'armée, droit de développer ses dons et ses aptitudes, droit au repos et aux loisirs, droit à un niveau de vie suffisant pour s'épanouir, droit des enfants ou des jeunes adolescents handicapés de mener une vie pleine et décente, droit des enfants appartenant à des minorités à leur vie culturelle, religieuse et linguistique. Comme les élèves visés par le deuxième volet de la collection savent tous lire, l'enseignant pourrait transcrire l'article ou les articles concernés au tableau ou sur une feuille qu'il distribuerait à chacun.

Si tous les groupes de l'école consacrent une semaine d'activités aux droits de l'enfant, on peut organiser une plénière qui aurait lieu dans la grande salle de l'école et où des élèves présenteraient les actions que leur groupe a décidé d'entreprendre. Cette plénière permettrait à toute l'école de choisir une action collective qui chapeauterait les actions des groupes. Elle pourrait être tenue lors d'une des journées de rencontre des parents et des enseignants. Les parents seraient ainsi en mesure d'apprécier le résultat de la réflexion de leurs enfants et d'apporter leur collaboration.

6 LES FILMS

6.1 JONAS ET LISA

a) Thème

L'enfant a le droit à un niveau de vie suffisant.

b) Convention

Article 27

Tout enfant a droit à un niveau de vie suffisant à son développement physique, mental, spirituel, moral et social. C'est aux parents ou aux personnes responsables qu'incombe le devoir de lui assurer

ce niveau de vie. L'État a le devoir de faire tout son possible pour que cette responsabilité soit assumée. La responsabilité de l'État peut inclure une aide matérielle aux parents et à leurs enfants.

c) Histoire

Dans un bidonville de Rio, une femme entretient des vêtements pour subvenir aux besoins de sa famille. Son fils et sa fille dorment dans le même lit alors que son bébé gigote dans sa couchette. Comme elle doit aller au travail, elle glisse un billet de banque dans la main du garçon puis réveille l'homme de la maison. Celui-ci porte une bouteille d'alcool à sa bouche et se rend compte qu'elle est vide. Puis il ouvre la glacière... également vide. Il fouille ensuite ses poches... vides. Il soutire donc le billet de banque des mains du garçon et expédie celui-ci en ville avec sa boîte de cirage. Il ordonne ensuite à la jeune fille de balayer le plancher et il part boire en ville. Pendant que le garçon

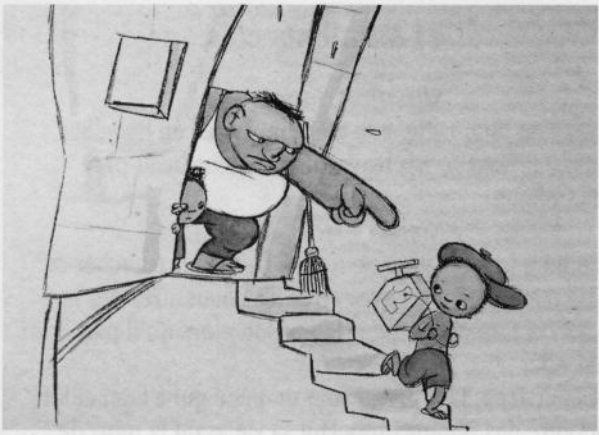

cire les chaussures des passants, sa sœur prend soin du bébé à qui elle raconte l'histoire de sa famille : la vie avec son père, sa mort, et l'arrivée du beau-père actuel. Elle rêve que son frère réussit à gagner plein de sous, mais la faim la rappelle à la réalité. Le garçon, qui a fait quelques sous, s'empresse d'acheter un pain et de retourner chez lui pour le partager avec sa sœur, et c'est la joie! Mais le beau-père arrive et fait une colère. Les enfants sont terrorisés. Le garçon défoule d'abord son trop-plein, en imagination, mais il profite de la première occasion pour s'enfuir avec son baluchon sur les plages de Rio. La jeune fille reste pour s'occuper du bébé. Que peuvent faire Jonas et Lisa?

d) Phrase d'amorce

Il était une fois, dans un bidonville, un garçon sur qui on fit reposer tant et tant de responsabilités qu'il décida de s'enfuir...

e) Moments clés

Situation initiale

Dans un bidonville, une mère doit aller au travail et laisse le soin de ses trois enfants à leur beau-père alcoolique.

Nœud

Comme le beau-père ne trouve rien pour étancher sa soif il force Jonas à aller cirer les chaussures des passants et Lisa à entretenir la maison alors qu'il part boire en ville.

À la maison, Lisa prend soin du bébé qui a faim et lui montre des photos rappelant sa vie avant la mort de

son père. Jonas gagne quelques sous, achète un pain et retourne le partager avec Lisa et le bébé.
L'homme de la maison arrive à son tour, soûl; il fait une colère puis tombe endormi.

Dénouement

Jonas quitte la maison pour aller dormir sur la plage avec d'autres démunis. Lisa reste pour s'occuper du bébé.

f) Éléments de compréhension du message

• Le petit chien sert à faire ressortir le goût de jouer et la générosité de Jonas.

• Des enfants penseront que l'homme alcoolique de la maison est responsable de la misère de la famille, surtout s'ils comparent la situation avec celle qui prévalait avant la mort du père. D'autres rendront la mère responsable. Il importe de ne pas véhiculer le stéréotype voulant que ce soit par méchanceté que des parents poussent les enfants à aller vivre dans la rue. Ils sont tous victimes d'un contexte social où la richesse collective est inégalement distribuée, les riches étant de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Comme dans les pays industrialisés.

• Des enfants diront que la mère des trois enfants a tort de tolérer dans sa mansarde un homme qui ne contribue pas à faire vivre la famille. Leur expliquer alors que, dans plusieurs pays, telle l'Amérique latine, les femmes se regroupent et vont elles-mêmes livrer à la police les hommes qui ont ces comportements.

g) Activités complémentaires

• Demander aux enfants d'identifier des pays où l'on trouve des enfants vivant dans la rue (s'assurer que des pays industrialisés sont mentionnés) et montrer la portée mondiale du problème.

• Chercher avec les jeunes des exemples d'actions entreprises dans différents pays du monde pour aider ces enfants et leurs parents (par exemple une coopérative d'enfants en Colombie, etc.).

• Comparer la situation des enfants vivant dans la rue qui n'ont pas accès à l'école à celle des décrocheurs dans les pays industrialisés qui quittent l'école pour la rue.

6.2 LE TOURNOI

a) Thème

L'enfant handicapé a le droit de mener une vie pleine et décente.

b) Convention

Article 23

L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour lui permettre de mener sa vie dans la dignité et pour parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible.

c) Histoire

À l'entrée d'un parc où la finale d'un tournoi d'échecs est annoncée, un garçon joue de l'harmonica en pensant à la jeune fille qu'il aime. Un copain l'interrompt pour lui rappeler qu'il est finaliste. Comme celle qu'il aime vient lire sur un banc tout près, il lui rejoue amoureusement ses airs. Son copain l'arrête à nouveau en se vantant de pouvoir mieux plaire à la jeune fille grâce à ses allures plus... masculines! Il s'élance ensuite sur sa planche à roulettes pour attirer son attention, il siffle, fait même éclater un sac de papier, mais en vain. Il conclut que la jeune fille est bornée, ce que rejette le garçon amoureux sans hésiter. La jeune fille continue de lire sans broncher jusqu'à ce qu'une amie, utilisant le langage des signes, lui demande de la suivre car l'heure de la finale approche. Le juge présente les finalistes : la jeune fille sourde jouera justement contre le garçon turbulent. Elle salue humblement alors que son adversaire se voit déjà couronné. La partie d'échecs s'engage. Pendant que la jeune fille sourde

réfléchit à ses coups, son adversaire s'impatiente, concluant que les personnes sourdes sont lentes d'esprit. Ce qui lui fait commettre des erreurs coûteuses entraînant sa défaite. Échec et mat! Humilié, il quitte la table en colère. La championne est ovationnée par l'assistance mais, au moment de partir, elle s'arrête un instant devant le garçon amoureux et poursuit sa route. Ce dernier lui lance une fleur pour lui exprimer son amour. Dépasser ses préjugés. Pourquoi pas?

d) Phrase d'amorce

Il était une fois une jeune fille sourde qui démontra qu'elle n'était pas bête du tout...

e) Moments clés

Situation initiale

Une finale de tournoi d'échecs est sur le point d'avoir lieu.

Le copain d'un finaliste est amoureux de la jeune fille qui sera son adversaire.

Nœud

Le finaliste tente de distraire cette dernière de toutes les manières.

Ses efforts étant vains, il conclut qu'elle est simple d'esprit, ne comprenant pas qu'elle ne ne réagit pas parce qu'elle est sourde.

Lors de la finale, la jeune fille joue calmement alors que le garçon s'impatiente, perd et pique une colère. La jeune fille est ovationnée.

Dénouement

La gagnante sort de la salle, s'arrête un moment près du garçon qui en est amoureux. Il lui lance une fleur pour lui dire son amour.

f) Éléments de compréhension du message

• Plusieurs enfants ignorent les règles du jeu d'échecs. Les leur faire comprendre en les faisant jouer ou en les laissant observer quelques parties jouées par des élèves qui s'y connaissent.

• Les bananes dans les oreilles symbolisent que l'enfant est sourde.

g) Activités complémentaires

• Des enfants risquent de tirer comme morale qu'il ne faut pas s'énerver si on veut triompher ou qu'on perd quand on est trop sûr de gagner. Leur expliquer que le récit veut plutôt enseigner que l'on peut dépasser les préjugés.

6.3 OVERDOSE

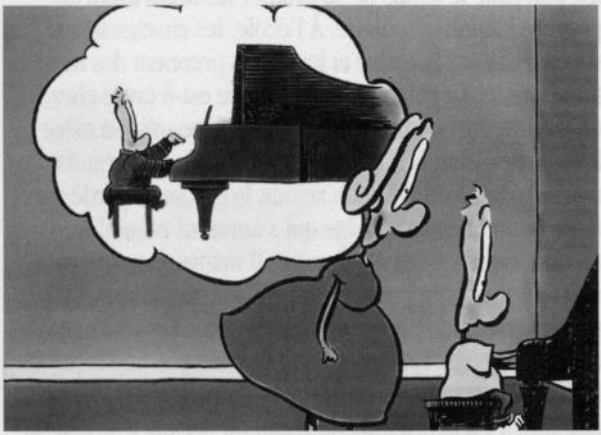

a) Thème

L'enfant a droit au repos et aux loisirs.

b) Convention

Article 31

L'enfant a droit aux loisirs, au jeu et à la participation à des activités culturelles et artistiques.

c) Histoire

Une mère entre dans la chambre de son fils. Avant de le réveiller, elle regarde une de ses photos le montrant à bicyclette. Elle le voit diplômé universitaire;

c'est un roi pour elle. Le réveille-matin tire le garçon du lit. Il déjeune avec ses parents. Sur le coup de huit heures, il a tout juste le temps de se brosser les dents avant de prendre l'autobus scolaire. À l'école, les enseignants se succèdent dans la classe et les élèves prennent des notes à toute vitesse. La cloche sonne. À peine est-il entré chez lui qu'il en ressort pour aller à sa leçon de tennis. Sa mère le regarde s'éloigner, l'imaginant vainqueur de grands tournois. Sur le chemin du retour, le garçon regarde avec envie des jeunes de son âge qui s'amusent ensemble. Aussitôt rentré, il fait ses devoirs. Il mange avec ses parents pour ensuite passer à sa pratique de piano, qu'il n'interrompra que pour aller se coucher. Les jours se succèdent au même rythme. Quand ce n'est pas une leçon de tennis, c'en est une de natation ou de peinture à l'huile, et toujours il y a la pratique de piano où parfois il se détend en cachette. Les journées sont si remplies et le rythme devient si infernal que l'enfant commence à montrer des signes d'épuisement au point qu'un matin sa mère est incapable de le réveiller. Surchargé à 10 ans. Pourquoi?

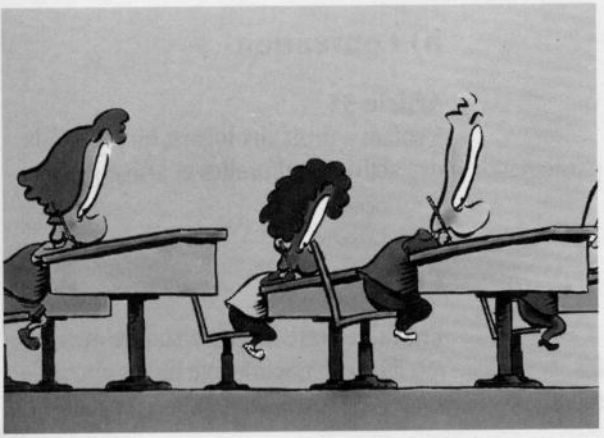

d) Phrase d'amorce

Il était une fois un garçon de 10 ans qui ne pouvait jamais jouer tellement ses parents étaient résolus à en faire un champion en tout...

e) Moments clés

Situation initiale

Un enfant unique est réveillé tôt le matin par sa mère, une femme très ambitieuse.

Nœud

Le garçon se lève, déjeune, prend l'autobus scolaire, prend des notes à l'école, revient à la maison, suit des cours de tennis, de piano, de natation ou de peinture en plus de faire ses devoirs. Il finit par en être malade.

Dénouement

Aussitôt qu'il est remis, sa mère lui impose à nouveau le même rythme de vie sans comprendre le drame de son fils.

f) Éléments de compréhension du message

- Des enfants comprendront peut-être que le garçon est chanceux d'avoir des parents qui lui donnent accès à autant d'activités sportives et culturelles; il faudra leur souligner cette surcharge et ses conséquences.
- Faire ressortir les scènes montrant que l'enfant commence à perdre le nord : raquette de tennis au cours de natation, etc.
- Le langage corporel de l'enfant exprime son opinion : jouer des airs populaires en cachette, tomber malade, etc.

• À la fin, l'enfant repart comme un automate; on suppose que la mère l'a remonté sans s'interroger sur les causes de sa maladie.

g) Activités complémentaires

• Animer un échange permettant aux élèves de trouver les manières les plus courantes qu'ont les parents de leur milieu de trop exiger de leurs enfants (par exemple, vouloir à tout prix faire de leur enfant un champion de hockey, une championne de patinage artistique ou de gymnastique, etc.).

• Demander aux enfants de former deux ou plusieurs sous-groupes et d'argumenter en faveur de l'une ou l'autre morale de l'histoire : les enfants devraient toujours pouvoir choisir leurs activités; les parents ont tort d'imposer des activités extrascolaires à leurs enfants. Amener ensuite les enfants à comprendre que l'important, c'est d'avoir des loisirs sains que l'on peut pratiquer à son gré.

• Pour éviter que les enfants se croient impuissants face à de telles situations, leur demander de trouver les moyens autres que non verbaux que l'enfant aurait pu prendre pour faire valoir son point de vue à ses parents et d'imaginer des solutions permettant de sortir de telles situations ou de les modifier.

• Animer un échange sur les motivations des parents à agir ainsi : peur de ne pas encourager suffisamment leurs enfants, leur donner plus qu'ils n'ont reçu eux-mêmes, faire réaliser par leurs enfants leurs propres rêves, compétitionner avec les gens de leur milieu de vie, faire mieux que leurs parents, etc.

6.4 UNE ARTISTE

a) Thème

L'enfant a le droit de développer pleinement ses dons et ses aptitudes.

b) Convention

Article 29

Les États parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de ses potentialités.

c) Histoire

Transportée par la musique, une jeune fille s'imagine diriger un orchestre, une cuillère de bois à la main en guise de baguette. Pendant que son père aide son petit frère à faire ses devoirs, elle poursuit son manège, debout sur un tabouret comme le chef d'orchestre à son pupitre. Elle en oublie la préparation du repas dont elle a la charge, tant et si bien que le contenu d'un chaudron renverse. Le père se lève et, avec un regard réprobateur, ferme la cuisinière puis la radio. Dans la soirée, alors que son père lit au salon, la jeune fille, malgré sa peine, ne peut s'empêcher de se remettre à la musique en faisant la vaisselle. Elle fait chanter la verrerie et résonner les chaudrons, brisant une assiette dans son emportement. Excédé, son père lui retire sa cuillère et la jette dans l'évier. Frustrée, elle chasse l'eau de l'évier imaginant son père emporté dans le tourbillon : le père disparaît mais la baguette reste. En cachette, elle emporte des ustensiles et des verres dehors pour les accrocher aux branches d'un arbre.

Aussitôt, tout s'illumine et la jeune fille replonge dans son univers musical, donnant libre cours à son talent. Son frère l'espionne et la dénonce. Le père s'amène donc à cet étrange spectacle. Percevra-t-il enfin son talent? Reconnaître le talent. Pourquoi pas?

d) Phrase d'amorce

Il était une fois une jeune fille qui profitait de ses tâches ménagères pour développer ses dons musicaux...

e) Moments clés

Situation initiale

À la maison, une jeune fille s'exprime par la musique avec tout ce qui lui tombe sous la main.

Nœud

Excédé par ses distractions et ses gaffes, son père la retourne constamment à ses tâches ménagères. La jeune fille transporte donc couvert et ustensiles à l'extérieur et les transforme en orchestre.

Dénouement

Informé par son fils de ce que sa fille est en train de faire, le père vient voir l'arbre-orchestre.

f) Éléments de compréhension du message

• Les moues et les comportements du père peuvent ne pas paraître très sévères, mais l'indifférence dont il fait preuve face au talent de sa fille suffit à empêcher son développement.

• Le père emporté par l'eau symbolise la frustration de la jeune fille de ne pouvoir exprimer son talent.

g) Activités complémentaires

• Réunir les enfants en sous-groupes. Leur demander de nommer quelques talents et de dire s'ils sont davantage acceptés chez les garçons ou chez les filles actuellement et s'ils l'étaient il y a 50 ans. Compléter par une plénière en inscrivant au tableau toutes les trouvailles des enfants. Montrer que les mentalités, les cultures et les époques influencent la reconnaissance des talents.

• Animer un débat entre deux sous-groupes en opposant les élèves de points de vue différents : ceux qui croient à l'importance de développer leurs talents et ceux qui trouvent plus important de faire de l'argent; ceux qui pensent avoir la responsabilité de développer leurs talents et ceux qui estiment que cela revient à leurs parents, etc.

6.5 BAROQUE'N ROLL

a) Thème

L'enfant appartenant à un groupe minoritaire a droit à sa vie culturelle, religieuse et linguistique.

b) Convention

Article 30

L'enfant appartenant à une population autochtone ou à une minorité a le droit de jouir de sa propre vie culturelle, de pratiquer sa propre religion et d'employer sa propre langue.

c) Histoire

Dans un village, deux garçons et deux filles jouent sur une rivière glacée. Un train entre en gare et un jeune étranger en descend, vêtu d'un costume moyen-oriental. Le nouvel arrivant tente de se joindre à eux. Ses chaussures n'étant pas adaptées au climat, il tombe sur la glace et entraîne les jeunes dans sa chute. Une bataille de boules de neige éclate alors entre le chef de la bande et l'étranger; ce dernier veut s'enfuir mais l'autre attrape son turban, le déroule et l'utilise ensuite comme corde à sauter. Ce faisant, le chef de la bande casse la glace et tombe à l'eau. Devant la panique générale, l'étranger s'empare de la bande de tissu formant son turban, en fait un lasso, réussit à sortir le jeune garçon de l'eau et à briser le bloc de glace dans lequel il est figé. Mais sa chaussure s'est coincée sous un rail et il n'arrive plus à se dégager. Un train s'amène. Trop tard!... Les jeunes croient l'étranger mort, mais ce dernier finit pas émerger de la neige près de la voie ferrée, son turban en morceaux. La jeune fille s'empresse

de lui prêter son foulard, avec lequel il se refait un turban. Tout le monde se réjouit. L'étranger fait maintenant partie du groupe. Or le train a laissé dans son sillage une jeune fille venue elle aussi d'un autre pays. Elle est aussitôt accueillie par une boule de neige en pleine figure. Être raciste, pourquoi?

d) Phrase d'amorce

Il était une fois un jeune immigrant qui dut faire ses preuves pour enfin pouvoir être accepté par ses nouveaux copains...

e) Moments clés

Situation initiale

Trois garçons et une fille jouent sur une rivière glacée quand un train s'arrête en gare et qu'un jeune étranger en descend.

Nœud

Après avoir été repoussé par les jeunes du village à cause de son allure, l'étranger gagne leur amitié en sauvant l'un d'eux de la noyade.

Dénouement

C'est au tour d'une jeune Tyrolienne de vouloir faire la connaissance des enfants, mais elle est accueillie par une boule de neige en pleine figure.

f) Éléments de compréhension du message

• L'apparition de maisons de styles étrangers démontre que les nouveaux immigrants sont là pour rester.

g) Activités complémentaires

• Comparer les chaussures de l'étranger qui le mettent en péril sous le climat de son nouveau pays et son turban qui sauve l'autre jeune de la noyade. Chercher avec les enfants des exemples dans leur propre vécu avec de nouveaux arrivants et faire ressortir que les différences culturelles sont parfois une inadaptation mais aussi une richesse.

• En constatant que la jeune Tyrolienne est aussi mal accueillie que l'étranger, on comprend que la bravoure et la générosité ne suffisent pas à déraciner des préjugés. Deux raisons sont mises de l'avant pour justifier le racisme : la peur de l'inconnu et le sentiment de supériorité à l'égard de ce qui est différent de soi. Former des sous-groupes composés des partisans de l'une ou l'autre thèse et demander aux élèves d'imaginer des solutions profondes et durables à ce problème.

6.6 EX-ENFANT

a) Thème

L'enfant de moins de 15 ans a le droit de ne pas être enrôlé dans les forces armées.

b) Convention

Article 38

Les États parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans ne participent pas directement aux hostilités. Aucun enfant de moins de 15 ans ne sera enrôlé dans les forces armées. Les États assurent également la protection et les soins des enfants touchés par un conflit armé, selon les dispositions prévues par le droit international pertinent.

c) Histoire

Un jeune garçon de 13 ans et ses parents cultivent la terre à proximité de leur village. Soudain, ils entendent des coups de feu puis voient un hélicoptère militaire se diriger sur eux. Ils courent se cacher dans un bosquet. L'enfant pointe un bâton, faisant mine de tirer sur l'appareil. Le soir venu, il s'apprête à manger avec les siens quand des bombes sont larguées sur le village, détruisant et incendiant des maisons. Le pays est en guerre. Un soldat pénètre dans leur demeure et réclame l'enfant pour l'enrôler. Au cœur du village où il a été amené avec son père, des soldats distribuent des armes aux nouvelles recrues. Le garçon tient son arme avec fierté, se gonflant d'importance. Il est ensuite transporté au front dans un camion. Une fois dans la tranchée, il est effrayé par les balles qui sifflent tout près de sa tête et se retire à l'écart. Voyant son désarroi, son père le remplace au poste de tir. Il est aussitôt abattu. L'enfant est saisi d'horreur. Dans sa tête défilent des images de sa vie : il voit l'église détruite, les maisons

brisées, sa mère et son père travailler aux champs, mais il reprend vite conscience de la réalité du champ de bataille et de la mort de son père. Il comprend enfin que la guerre n'est pas un jeu. Soldat à 13 ans. Pourquoi?

d) Phrase d'amorce

Il était une fois un garçon de 13 ans qu'on avait enrôlé dans l'armée...

e) Moments clés

Situation initiale

Un jeune garçon cultive la terre avec ses parents quand, tout à coup, la guerre éclate dans le village. Il fait mine de prendre part au combat...

Nœud

Le garçon est enrôlé en même temps que son père et il est aussitôt envoyé au combat.

Dénouement

Son père est tué sous ses yeux. Horrifié, il comprend que la guerre n'est pas un jeu.

f) Éléments de compréhension du message

• Les oiseaux noirs augurent des événements tragiques.

• Si le soldat semble ne réclamer que le garçon pour le combat, c'est parce qu'il va de soi que

l'adulte doit aller combattre; on revoit le père en compagnie de son enfant sur le champ de bataille.

• Les oiseaux blancs qui volent à reculons représentent le retour de l'enfant à sa vie passée dans l'innocence de sa famille et de son village.

• Les images de la destruction de la maison et de tout le village démontrent que l'enfant a tout perdu, y compris son enfance.

g) Activités complémentaires

• Comparer la vision héroïque des livres d'histoires et des films de guerre à celle de ce film. Réfléchir sur l'héroïsme et sur l'intérêt qu'ont les gouvernants à en publiciser des exemples en période de guerre.

• Débattre avec les enfants des effets de la guerre et leur demander qui, selon eux, ont intérêt à ce qu'il y ait des guerres.

• Chercher avec les enfants le nom de groupes pacifistes qui, à travers le monde, exigent que la guerre cesse d'être un moyen de régler les conflits entre les peuples. Animer de manière à toucher au droit de ne pas enrôler des enfants, à celui des adultes de ne pas aller à la guerre et à celui de toutes les sociétés d'exiger qu'il n'y ait plus de guerres.

• Imaginer des actions qui peuvent être entreprises contre la guerre par des enfants. Citer des initiatives d'enfants à travers le monde, tels les monuments de paix fabriqués à partir de jouets de guerre dans quelques écoles du Québec.

6.7 POURQUOI?

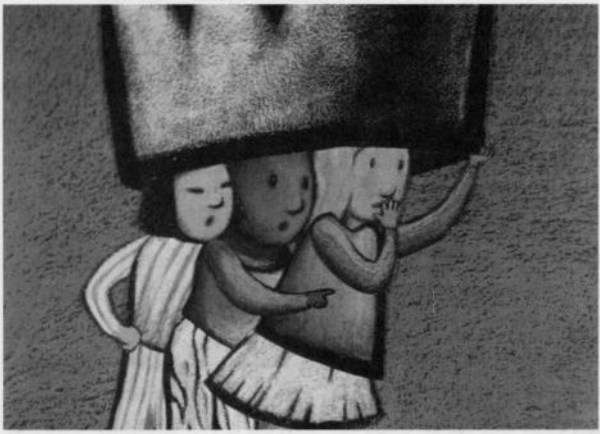

a) Thème

Tous les enfants ont droit à un avenir.

b) Convention

Tous les articles de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant traités dans les films précédents et plus spécifiquement :

Article 2

Tous les droits doivent être accordés à tout enfant, sans exception. L'État a l'obligation de le protéger contre toute forme de discrimination et de prendre des mesures positives pour favoriser le respect de ses droits, quelles que soient sa race, sa religion ou sa situation de fortune.

c) Histoire

Les quatre enfants symbolisant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant font surgir des téléviseurs qui montrent la situation d'enfants de par le monde. À ce moment, tout semble en ordre. Un bébé qui pleure se console assez vite lorsque ses besoins sont comblés par sa mère alors que tous les enfants que l'on voit à la télévision rêvent tranquillement de leur futur heureux. Un petit Chinois, tout enthousiaste de faire ses premiers pas, s'imagine déjà devenir un athlète coureur ; une petite fille, qui travaille fort à l'école, rêve d'un diplôme universitaire. Une jeune Africaine, qui cultive la terre, voit déjà l'arbre généreux que deviendra la graine qu'elle vient de semer. Un jeune garçon, qui lance dans les airs un avion miniature de sa fabrication, s'imagine voler en deltaplane, piloter un avion et même s'éloigner vers la lune à bord d'un astronef. Les enfants de la Convention sont très contents que tout aille bien sur la planète quand les téléviseurs apportent des images alarmantes, changeant brusquement la situation. La petite fille studieuse ne poursuivra pas ses études parce qu'elle doit aider sa mère à faire les ménages afin de nourrir la famille; la sécheresse dévastera la culture, protection contre la faim de la petite Africaine; le pays du jeune aviateur en puissance sera dévasté par la guerre. Tous leurs beaux rêves éclatent. Sans espoir d'avenir. Pourquoi?

d) Phrase d'amorce

Il était une fois des enfants qui prirent conscience de problèmes vécus par d'autres jeunes et qui, à partir de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, lancèrent aux adultes un appel à l'aide pour transformer notre Terre en un monde plus heureux.

e) Moments clés

Situation initiale

Quatre enfants de races et de cultures différentes font surgir des téléviseurs de la Terre grâce auxquels ils observent la situation d'enfants de par le monde.

Nœud

Des téléviseurs font voir des enfants de races et d'ethnies différentes ayant des rêves d'avenir, ce qui fait la joie des quatre enfants qui les observent.
D'autres téléviseurs sonnent l'alarme en montrant que l'environnement social, économique et politique de ces enfants les empêche de réaliser leurs rêves.

Dénouement

Les quatre enfants tentent d'abord de consoler ceux qui sont privés d'avenir puis ils vont convaincre les mieux nantis et les gouvernants d'agir pour garantir à tous les enfants le développement de leur potentiel.

f) Éléments de compréhension du message

• Les enfants partageant la couronne de *Droits au cœur* sont de races et d'ethnies différentes également. Il ne s'agit pas d'enfants mieux nantis mais d'enfants plus conscients qui choisissent d'intervenir.

• Après avoir empêché les quatre enfants de rentrer dans l'édifice gouvernemental, le garde finit par les saluer. Cela symbolise la reconnaissance officielle de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, quoiqu'elle soit encore peu appliquée.

g) Activités complémentaires

• Trouver avec les enfants des exemples dans la vie de tous les jours, y compris en classe, où ils aident d'autres enfants après avoir eux-mêmes réussi un apprentissage. Trouver quelques situations où ils pourraient être plus solidaires pour le plus grand bien de toute la classe.

• Chercher avec les élèves des noms d'organismes ou d'associations qui interviennent pour aider les enfants, dans leur milieu et ailleurs dans le monde. Inviter des représentants de ces organismes à venir parler aux enfants des actions qu'ils entreprennent et des rôles actifs que peuvent jouer les enfants.